



15ème législature

Question N° : 16827	De M. Christophe Di Pompeo (La République en Marche - Nord)	Question écrite
Ministère interrogé > Économie et finances		Ministère attributaire > Économie et finances
Rubrique >industrie	Tête d'analyse >Investissement Renault - Usine « Maubeuge Construction Automobile »	Analyse > Investissement Renault - Usine « Maubeuge Construction Automobile ».
Question publiée au JO le : 12/02/2019 Réponse publiée au JO le : 16/04/2019 page : 3599		

Texte de la question

M. Christophe Di Pompeo interroge M. le ministre de l'économie et des finances sur l'investissement annoncé le 8 novembre 2018 sur le site de l'usine Renault à Maubeuge. Le 8 novembre 2018, M. le député et M. le ministre accompagnaient le Président de la République dans la circonscription de Maubeuge. Lors de ce déplacement, M. Carlos Ghosn, le président du groupe Renault d'alors, vantait l'usine « Maubeuge Construction Automobile » comme étant la plus compétitive de France, faisant ainsi partie du *top 10* de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi. Après avoir souligné la qualité de leur travail, M. Carlos Ghosn a annoncé ce jour-là aux 1 700 salariés et 500 intérimaires de l'usine de Maubeuge qu'un investissement de 450 millions d'euros aurait lieu sur 5 ans. Cet investissement est destiné pour la majeure partie à financer la prochaine génération de Kangoo ainsi qu'un nouvel utilitaire Mitsubishi. Par ailleurs, une partie du milliard d'euros consacré au développement de la gamme des véhicules électriques du groupe devrait être fléché vers l'usine de Maubeuge. Il y a une dizaine de jours, M. Carlos Ghosn a démissionné de la présidence de Renault et une nouvelle gouvernance a été mise en place. Mais force est de constater que cette actualité pose question à l'ensemble du personnel de l'usine Renault de Maubeuge et au-delà à toute une économie locale qui a besoin aujourd'hui d'être rassurée et d'avoir confiance dans les engagements pris. Or une partie conséquente de l'investissement annoncé provient non pas de Renault seul, mais bien de l'alliance Renault-Nissan-Mitsubishi et M. Carlos Ghosn ne dirige plus cette alliance. Demain, rien ne garantit que la nouvelle gouvernance, et au Japon et en France, sera tenue de respecter les engagements de l'ex dirigeant. Et c'est bien cette incertitude qui le conduit à poser cette question simple : il souhaiterait savoir si l'État français, actionnaire important du groupe Renault, est en mesure à ce jour, de garantir la hauteur de l'investissement annoncé le 8 novembre 2018 et rassurer ainsi toute une usine, toute une ville et au-delà l'ensemble des salariés du groupe Renault.

Texte de la réponse

Depuis le 19 novembre 2018, date de l'arrestation de Carlos Ghosn, le Gouvernement accorde toute l'attention nécessaire à la situation de M. Ghosn, à celle du groupe Renault et à celle de l'Alliance Renault-Nissan. L'État, actionnaire de référence de Renault (15 % du capital et 28,7 % des droits de vote) souhaite avant tout préserver la continuité opérationnelle de l'entreprise, l'efficacité de sa gouvernance et la consolidation et le développement de son Alliance avec Nissan, qui permet aujourd'hui à ce partenariat d'être le premier constructeur mondial en volume. Le Gouvernement œuvre en ce sens au sein des instances de gouvernance de Renault et a donc été amené, compte-

tenu de la démission de M. Ghosn de ses fonctions à la tête de Renault, à soutenir au sein du conseil d'administration la mise en place d'une nouvelle gouvernance ayant pour mission de restaurer les relations avec le partenaire japonais. Depuis le début de cette affaire, les autorités françaises et japonaises ont clairement exprimé leur attachement à l'Alliance et à son renforcement. C'est également l'une des missions expressément dévolue au nouveau Président de Renault par le conseil d'administration. Il n'y a aucun doute sur le sujet, la question des synergies est vitale pour l'industrie automobile et les partenaires de l'Alliance le savent : jamais l'industrie automobile n'a fait face à de telles mutations (ruptures technologiques, changement d'usage des véhicules, contraintes environnementales...) nécessitant d'importants investissements ne pouvant pas être assumés seuls. Aussi, je suis confiant dans la poursuite des projets industriels décidés par l'Alliance et qui concernent l'outil industriel français. Je suis confiant car l'investissement à Maubeuge, tout comme celui à Sandouville d'ailleurs, existe parce qu'il y a une réelle cohérence et intérêt industriel de le faire là-bas. Par le choix de ces sites français, les partenaires de l'Alliance reconnaissent non seulement l'expertise mondiale du Groupe Renault dans le domaine des véhicules utilitaires légers, mais surtout l'attractivité de l'outil industriel français : Maubeuge et Sandouville ont proposé aux partenaires de l'Alliance la solution la plus attractive, grâce à leur compétitivité et à leur capacité à tirer parti des plateformes communes de l'Alliance. Cet investissement qui concerne à Maubeuge les nouveaux fourgons Nissan est porté par le Groupe Renault dans le cadre du plan stratégique « l'Alliance 2022 ». Il bénéficiera à tous les membres de l'Alliance, tout comme ces derniers font des investissements qui profitent au Groupe Renault. En 2018, le Groupe Renault a annoncé un investissement total de 1,4 milliard d'euros en France pour soutenir deux piliers de sa croissance : les véhicules électriques et les véhicules utilitaires. Rien que pour la nouvelle génération de Kangoo qui comprend les modèles électriques, le groupe investira 450 millions d'euros sur 5 ans à Maubeuge et prévoit de recruter 200 collaborateurs en 2019 pour soutenir le développement de cette activité. Le Gouvernement reste attentif à l'empreinte industrielle de Renault en France. Rappelons que depuis 2013, la production industrielle du Groupe Renault en France a augmenté de 50 %, passant de près de 506 000 à plus de 753 000 véhicules, au-delà des engagements pris avec les organisations syndicales.